

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 16 février 2010 à 19 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 815, rue Bel-Air, salle 02-101, le mardi 16 février 2010, à 19 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour
- 10.02** Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280), afin de modifier les usages autorisés dans les zones 0344 et 0352 en y retirant les classes d'usages I4A et C7A, et y autoriser les classes d'usages C2 et H
- 10.03** Historique du dossier de démolition- 2985, rue Saint-Patrick
- 10.04** Période de commentaires des élus
- 10.05** Période de questions et commentaires du public

40 – Réglementation

- 40.01** Appel de la décision du comité d'étude des demandes de démolition pour le bâtiment situé au 2985, rue Saint-Patrick

70 – Autres sujets

- 70.01** Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Caroline FISETTE
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le vendredi 12 février 2010